



FORMATION

« LES ALIMENTS POUR ANIMAUX EN UE : COMPRENDRE LES RÈGLES POUR MIEUX SAISIR LES OPPORTUNITÉS »

2 matinées : 30/03 et 31/03

Cette formation a pour objectif de faire découvrir ou de valider les acquis de tout acteur du secteur de la nutrition animale souhaitant se former sur la réglementation des aliments pour animaux en Europe. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour mieux appréhender les contraintes mais aussi les opportunités pour mettre sur le marché un produit conforme à la réglementation.



30/03 et 31/03

Indice 2025 des acquis : 9.35/10

Indice 2025 satisfaction : 9.21/10

Les 2 matinées du 30 et 31 Mars 2026

- Valider ses acquis réglementaires concernant les aliments pour animaux
- Appréhender les contraintes
- Etudier et expérimenter sur un ou plusieurs cas concrets
- Questions/Réponses- Echange et débat sur le sujet

Public

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou de commercialisation des aliments pour animaux (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).

Prérequis

- Pas de prérequis particuliers.

Niveau

Pas de niveau requis

Modalités

Formation à distance (Webinar)

Accessibilité

Si une adaptation spécifique est nécessaire, notamment en lien avec une situation de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



FORMATION

« LES ALIMENTS POUR ANIMAUX EN UE : COMPRENDRE LES RÈGLES POUR MIEUX SAISIR LES OPPORTUNITÉS »

Les 2 matinées du 30 et 31 mars 2026 (9h00 - 12h30)

Connexion des participants

Présentations et tour de tables des attentes/objectifs individuels

I. Panorama des textes réglementaires

- Introduction
- Les principaux textes réglementaires de référence
 - Textes généraux
 - Textes spécifiques
- Aliments complémentaires (Animal) vs Compléments alimentaire (Homme) : 2 réglementations différentes !
- Conformité des aliments pour animaux
 - Substances indésirables
 - Pesticides
 - Produits biologiques

=> Quiz, exercices : valider ses acquis

II. Mise sur le marché des aliments pour animaux

- Définitions
 - Les différents types d'aliments pour animaux (aliments complémentaires, aliments complets, aliments composés...)
 - Enregistrement/Agrément
- => Quiz, exercices : valider ses acquis
-

III. Matières premières et additifs

- Comment les différencier ?
 - Cas particulier des extraits de plantes
 - Registres et catalogue
 - Nouvelles demandes d'autorisation : quelles obligations ?
- => Quiz, exercices : valider ses acquis
-

IV. Règles d'étiquetage

- Les mentions obligatoires générales
 - Les mentions obligatoires spécifiques
 - Les mentions facultatives - allégations
- => Quiz, exercices : valider ses acquis



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



FORMATION

« LES ALIMENTS POUR ANIMAUX EN UE : COMPRENDRE LES RÈGLES POUR MIEUX SAISIR LES OPPORTUNITÉS »

FORMATEURS



Marie Coulange

Chargée d'Affaires
Scientifiques et
Réglementaires

6 ans d'expérience

MOYENS ET MODALITÉS

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique.

Evaluation des acquis à compléter en fin de formation , Attestation de suivi de formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



BULLETIN D'INSCRIPTION

« LES ALIMENTS POUR ANIMAUX EN UE : COMPRENDRE LES RÈGLES POUR MIEUX SAISIR LES OPPORTUNITÉS »

Nom de la société :

Nom du signataire :

N° TVA Intracommunautaire :

Responsable Formation de la société :

(e-mail obligatoire - À défaut : Personne signataire de la convention de formation)

PARTICIPANTS ET CHOIX DE SESSIONS

Nom :

Les 2 matinées du 30 et 31 mars 2026 (9h00 - 12h30) - 805€HT soit 966€TTC

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Nom :

Les 2 matinées du 30 et 31 mars 2026 (9h00 - 12h30) - 805€HT soit 966€TTC

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Nom :

Les 2 matinées du 30 et 31 mars 2026 (9h00 - 12h30) - 805€HT soit 966€TTC

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part. Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

Attentes et objectifs individuels :

Total : € HT

Nom et adresse de la société à facturer :

Date :

Signature :

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM